

## ARTICLES ORIGINAUX

# La brucellose bovine au Tchad

(Note préliminaire)

par E. SACQUET

Il n'existe, à l'heure actuelle, que peu de renseignements concernant la brucellose animale en Afrique intertropicale. « Pour autant qu'on puisse « en juger, d'après les maigres informations dont « on dispose, cette maladie est, semble-t-il, peu « fréquente parmi les animaux des régions écono- « miquement peu développées de l'Asie et de « l'Afrique, sauf dans les territoires où des races « européennes de bétail ont été introduites » (Kaplan 1950).

Nous limitant à l'espèce bovine, nous apprenons par les rapports annuels des Services vétérinaires des divers territoires que cette maladie existe au Mozambique, où elle est reconnue dans plusieurs provinces, en Rhodésie du Nord, où une prospection révèle, en 1945, 17 % des sujets atteints, en Rhodésie du Sud, au Kenya, où les maladies responsables de stérilité sont considérées comme très fréquentes et où la brucellose est reconnue dans tous les districts, en Ouganda, où elle sévit chez les zébus et les Ankoles, au Congo belge : tous pays où du bétail de race européenne a été importé. Plus près de nous, en Nigéria, la situation semble plus confuse : alors que, dans la plupart des fermes, la maladie est présente et atteint parfois 30 % des sujets, des résultats contradictoires ont été obtenus dans les troupeaux indigènes; des troupeaux nomades Fulani ont été trouvés indemnes alors que la maladie a été démontrée chez des vaches appartenant à des commerçants de bétail. La maladie est signalée au Soudan anglo-égyptien. En A.O.F. il existe plusieurs descriptions de cas cliniques suspects. En A.E.F. la maladie a été signalée à Brazzaville dans un troupeau bororo venant d'Oubangui.

Il nous est apparu digne d'intérêt, au Tchad, où aucune race européenne n'a été introduite, où les mouvements de bétail sont caractérisés par l'émigration vers les territoires voisins beaucoup plus que par l'immigration, de rechercher l'existence de la brucellose bovine. Il nous était impossible de

prospector tout le Tchad, aussi nous sommes-nous limité aux environs proches et éloignés de Fort-Lamy.

Nous avons procédé de trois façons : recherche des anticorps dans le lait et le sérum, isolement des souches, observations cliniques.

### RECHERCHE DES ANTICORPS AGGLUTINANT DANS LE LAIT ET LE SÉRUM

La méthode du *ring-test* dont il a été dit que, « dans les pays économiquement retardataires, elle pourrait être très utile pour déterminer, *grosso modo*, l'étendue de l'infection dans une zone déterminée », nous a permis de déceler la maladie dans la plupart des troupeaux examinés : sur 287 tests pratiqués sur des mélanges de 3 à 10 laits, 54 se sont révélés positifs, soit plus de 18 %; à deux exceptions près, tous les troupeaux où plus de 10 vaches ont été soumises à ce test ont été trouvés infestés (16 sur 18, soit 88%) alors que là où moins de 10 vaches ont été examinées, 5 sur 37 seulement, soit 13 %, ont montré des réactions positives.

Dans un pays où la totalité de l'élevage est entre les mains des indigènes, il est plus difficile de récolter des sérums que d'effectuer des *ring-tests*; cependant, afin de préciser le nombre des sujets atteints, 500 séro-agglutinations ont été effectuées : 60 sérums se montrèrent positifs et 14 douteux, soit plus de 12 %. Les pourcentages extrêmes par troupeaux sont 18,5 et 8,5 % : la maladie apparaît donc distribuée d'une manière relativement uniforme, ce qui ne surprend pas quand on connaît le perpétuel brassage des troupeaux dans ce pays.

### ISOLEMENT DES SOUCHES

Les isollements ont été pratiqués à partir de bur-sites, hygromas, arthrites, et des laits positifs au *ring-test*. 12 souches isolées ont été adressées à

M. le professeur Renoux, de l'Institut Pasteur de Tunis, qui a reconnu *Brucella intermedia*, une fois et *Brucella abortus*, onze fois. Ces dernières poussaient toutes en air libre et présentaient généralement une activité uréasique intense.

### OBSERVATIONS CLINIQUES

Il convient de remarquer qu'en aucun endroit où ces tests ont été effectués, la brucellose ne constitue aux yeux des éleveurs une entité clinique : la maladie est ignorée. Nous n'avons pu avoir confirmation de l'existence d'avortements. Seules quelques-unes des vaches sur lesquelles ont été effectués des prélèvements à l'abattoir de Fort-Lamy étaient abattues parce que reconnues stériles. Les vaches qui avortent ne représentent-elles qu'un faible pourcentage des sujets reconnus infectés ? On sait que l'opinion des pathologistes sur ce point est divisée. Au contraire, les éleveurs sont-ils si peu attentifs qu'ils ne remarquent pas ou ne prennent pas en considération ce genre d'accident, nous l'ignorons. Il est certain que quelques avortements ça et là, risquent peu d'attirer l'attention, dans un pays où l'existence de maladies telles que la peste bovine, la péripneumonie, les charbons, les trypanosomiasés, les helminthiasés, entretiennent une mortalité considérable.

Les rapports des vétérinaires qui œuvrent en brousse ne mentionnent pas cette maladie, sauf en un point du territoire, dans le sud de la région du Ouaddaï, où une maladie caractérisée par des avortements répétés, l'existence de bursites, synovites et hygromas est signalée.

### CONCLUSIONS

La méthode du ring-test a permis de démontrer que la brucellose bovine était largement répandue dans les troupeaux indigènes du Tchad; 500 sérodiagnostics permettent de préciser que l'infection atteint sans doute plus de 12 % des vaches. *Brucella abortus* et *Brucella intermedia* ont été mises en évidence. Sauf en un point de ce territoire, la maladie n'est pas reconnue par les éleveurs (1).

*Travail du Laboratoire de l'Elevage à Fort-Lamy.*

(1) Nous adressons nos remerciements au Docteur Renoux, Professeur agrégé, de l'Institut Pasteur de Tunis, qui nous a fourni les antigènes pour les réactions d'agglutination et qui a procédé à l'identification des souches que nous avons isolées.

### BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHARD (A.) et SINALY COULIBALY. — **Recherches sur la brucellose bovine en Haute-Volta (Afrique occidentale française).** *Rev. Elev. Méd. Pays Trop.*, 1954, 7, n° 3, 153.
- BOURGUIGNON (G.). — **Le premier cas de fièvre ondulante diagnostiqué bactériologiquement au Congo belge et ses affinités sérologiques avec *Brucella abortus*.** *Ann. Soc. Belge Méd. Trop.*, 1933, 13, 249.
- BOURRET (G.). — **La fièvre méditerranéenne en A.O.F.** — *Bull. Soc. Path. Exot.*, 1910, 3, 490.
- CECCALDI (J.) et GUILHAUMOU (F.). — **La brucellose humaine en A.E.F. Isolement d'une souche de *Brucella melitensis* à l'occasion du premier cas constaté au Tchad dans l'Ennedi.** *Revue des sciences médicales pharmaceutiques et vétérinaires de l'Afrique française libre*, 1942, 1, 11.
- CAMARA (A.). — **Le Bakalé est-il de la brucellose ?** *Bull. Ser. Elev. A.O.F.* 1948, 1, 24.
- CLEARKIN (P.-A.). — **A Review of Recent Literature of Undulant Fever of Man and Contagious Abortion in Animals.** — *Kenya Medical Journal*, 1921, 1, 333.
- ELMES (B.-G.-T.). — **Undulant fever in Nigeria.** *Annals of Tropical Medicine and Parasitology*, 1941, 35, 1.
- FLOCH (G.). — **Diagnostic rétrospectif d'un cas de brucellose contractée en Guyane française.** — *Bull. Soc. Path. Exot.*, 1939, 32, 824.
- FOREST HUDDLESON. — **Brucellosis in Man and Animals (1943), New-York. The Commonwealth Fund - E.L. Hildreth and Co. Inc.**, page 184.
- KAPLAN (M.-M.). — **Les connaissances actuelles sur la brucellose.** *Bull. O.M.S.*, 1951, 3, 309-322.
- KAPLAN (M.-M.). — **La brucellose : exposé succinct sur l'état actuel de la question.** Groupe OMSFAO d'experts de la brucellose, 1950.
- LEBLANC (J.), LAMBILLON (J.) et DENISOFF (N.). — **Note préliminaire au sujet de quatre cas de brucellose identifiée au Centre médical de la Formulac, au Kivu (Congo belge).** *Ann. Soc. belge Méd. Trop.*, 1939, 19, 197.
- MALBRANT (R.), CECCALDI (H.), GUILHAUMOU (J.) et GROSFERRIN (R.). — **Brucellose bovine, trypanosomiase et prémunition.** *Revue des*

Sciences médicales, pharmaceutiques et vétérinaires de l'Afrique française libre, 1943, 2, 199-206.

MERCIER (L.) et BORDES (L.-A.). — **Deux cas de méliococcie contractée en Indochine et en Afrique occidentale française.** *Bull. Soc. Patho. exo.*, 1953, 46, 211.

MERLE (F.). — **Apparition de la fièvre de Malte au Niger.** *Bull. Soc. Patho. exo.*, 1953, 46, 211.

MOUSTARDIER. — **Premier cas de méliococcie observé en A.E.F.** *Revue Sciences médicales; pharmaceutiques et vétérinaires de l'Afrique française libre*, 1942, 1, 3.

PELTIER (M.), ARQUIE (E.), FABRE (P.), DURIEUX (C.) et JONCHÈRES. — **Brucellose humaine en Afrique occidentale française. Isolement d'une souche de *Brucella melitensis*.** *Bull. Soc. Path. exo.*, 1938, 31, 575.

PERCHER (G.) et NOEL (G.). — **Une nouvelle « espèce » de *Brucella* : *Brucella intermedia*.** *Ann. Inst. Pasteur*, 1952, 83, 814-815.

RENOUX (G.). — **Note sur la fièvre ondulante au Ruanda-Urundi.** *Ann. Soc. belge Méd trop.*, 1936, 16, 217.

SICLÉ (A.) ROBIN (Ch.) et PERNARD (Y.). — **A propos de deux cas de méliococcie contractés au Soudan français et provoqués par *Brucella melitensis*.** *Bull. Soc. Patho. exo.*, 1939, 32, 409.

WRIGHT (F.-J.), COOKE (E.-R.-N.) et D'SOUZA (J.) St. A.-M. — **Observations on Brucellosis in Kenya.** *Trans. Roy. Soc. Trop. Med. Hyg.*, 1953, 47, 117-129.

#### RAPPORTS DES SERVICES VÉTÉRINAIRES

Congo belge. — Gouvernement général. Agriculture et Colonisation. *Rapport vétérinaire pour 1938*, p. 10; pour 1944, p. 43.

Colony and Protectorate of Kenya. — *Veterinary Department Annual Report*, 1950, p. 15.  
*Anais dos Serviços de veterinaria e Industria animal*, 1947, n° 1 (Mozambique) in *Bulletin of Epizootic Diseases of Africa*, 1953, 1, p. 202.

Nigeria. — *Annual Report of the Veterinary Department for the Year 1949-1950*, p. 53; 1948-1949, p. 61 et 62.

Government of Northern Rhodesia. — *Veterinary Department. Annual Report for the Year 1945*, p. 4.

Government of Southern Rhodesia. — *Veterinary Department. Annual Report for the Year 1950* in *Bull. of Epizootic diseases of Africa*, 1953, 1, p. 183.

Sudan. — *Report of the Sudan Veterinary Service for the Years 1947, 1948, 1949, 1950*.

Uganda Protectorate. — *Annual Report of the Veterinary Department for the Year ended 31 December 1951* in *Bulletin of Epizootic Diseases of Africa*, 1953, 1, p. 363.